L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73 rue de Chartres — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 JUILLET 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 13 JUILLET.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks—au No 60 de la rue de Chartres, marchandises sèches, vêtements et chapeaux—Aussi, un grand nombre d'articles provenant de la succession d'Abraham Young.

Par S. Guinault—à 10 heures, rue des Remparts, entre la rue du Quartier et le Chemin du Bayou, un lot de meubles, ustensiles, &c.

Par R. T. Montgomery—à 4½ heures, au poteau 32 du 1er District, au pied de la rue Orange, le yacht Jane.

Par Julian Neville—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des scrips d'assurances.

Par G. Leaumont—à son magasin d'encan, marchandises sèches, habillements, chapeaux, casquettes, &c.

Le steamer *Fung Shuey*, de la malle des Etats Unis, est arrivé hier soir dans notre port, venant de New York d'où il est parti le 2 courant. Les passagers dont les noms suivent sont arrivés à bord de ce navire qui est commandé par le capitaine J. B Hildreth.

M J W Thomas, Chas Hottstadt, Henry Rame, Mlle Mary Holre et domestique, Mme Robt Simmons, Mme L H Edwards, F Fehnbach et fils, J H Wood, Che Fournier, J Jacobs, Mme Slade, J P Drummond, M Ch Nick, sa femme et enfant.

La perte du Locust Point.—Le capitaine du *Fung Shuey* n'a eu connaissance de la perte du *Locust Point* qu'en arrivant à la Balise, de sorte qu'il n'a pu donner aucun renseignement sur cette catastrophe. Nous n'avons pu trouver dans aucun journal de New-York la liste des passagers du steamer perdu.

Nouvelles additionnelles du Nord

ARRIVEE DU STEAMER FUNG SHUEY

Le steamer *Fung Shuey*, parti de New York le 2 courant, est arrivé hier soir à dix heures et demie, et nous a apporté des nouvelles de New York jusqu'au 2 au soir. Bien que ces nouvelles aient été devancées par la voie de l'Ouest, nous trouvons dans le bulletin du *Courrier des Etats Unis* quelques paragraphes intéressants à reproduire:

L'occupation ou la destruction partielle des chemins de fer qui relient Petersburg à Lynchburg et Weldon, n'est pas confirmée. Voici ce que dit à ce sujet le correspondant washingtonien du *Daily News*:

"......La nouvelle que l'armée du général Grant s'est déployée autour de Petersburg, de la droite à la gauche, et que notre aile gauche est actuellement à cheval sur le chemin de Petersburg à Weldon, est entièrement controuvée. Tel était, il est vrai, l'objet du mouvement de [illegible] du 22 juin; mais il a échoué, et on n'a rien entrepris depuis. Notre gauche s'appuie sur le chemin de fer de Norfolk à Petersburg et ne s'étend pas au-delà. Toutes les tentatives faites pour porter notre armée vers l'Ouest ou le sud de cette ville, ont échoué d'une manière signalée. Le général Lee semble déterminé à empêcher tout mouvement dans ces directions. C'est ce que démontre ce fait que, chaque fois qu'un mouvement a eu lieu de ce côté, il a été déjoué par la présence des forces supérieures de l'ennemi.

"Le 28, le général Lee a reçu des renforts considérables à Petersburg. Ils comprennent cinq régiments qui se trouvaient à Lynchburg le 23. Leurs services n'étaient plus nécessaires dans cette ville, que l'on regarde maintenant comme en sûreté. Ils rapportent que le général Nichols serait de près Hunter dans sa retraite.

"Le plus grand dommage qui ait été causé à [illegible] est celui effectué à Burkesville par le général Wilson, et il y a de cela une semaine. Le corps des pontonniers confédérés s'est immédiatement porté sur les lieux et le 28 tout était réparé. La même chose s'est produite à Gordonsville et à Trevilian."

Les guérillas de Mosby ont paru jeudi à Duffield station, sur la ligne de Baltimore à l'Ohio, un peu au-dessus d'Harper's Ferry. Ils ont pillé quelques magasins, mais ont laissé intacte la voie et la station du chemin de fer. Ils se sont retirés en emmenant prisonniers 15 soldats d'un régiment de l'Ohio stationnés en cet endroit. Le général Sigel s'est mis à leur poursuite avec un détachement de cavalerie.

Nous n'avons aucune nouvelle de Sherman, depuis son infructueuse attaque des retranchements ennemis à Kenesaw Mountain. On craint beaucoup pour la sûreté de ses communications, qui sont gravement menacées par Forrest. Aux dernières nouvelles, celui-ci se préparait à se porter entre Chattanooga et Big Shanty. Il a avec lui environ 7,000 hommes d'élite, et doit, assure-t-on, être rejoint en route par A. F. Lee avec 3,000 hommes, puis par Roddy avec au moins 2,000. Si avec une force aussi considérable, Forrest parvient à se placer sur le chemin de fer de Georgie, la position de Sherman deviendra des plus critiques, et il n'aura d'autres ressources, pour n'être pas pris entre deux feux, que de se retourner contre Forrest et d'opérer au plus vite sa retraite sur Chattanooga.

Les Abbruzzes et la Calabre sont des régions sûres comparées à certaines parties du Kentucky. Des bandes de guérillas infestent les grands chemins, pillant indistinctement unionistes et sécessionnistes. Le comté d'Union est particulièrement ravagé. Les habitants se sont organisés en comités de vigilance, et le drapeau noir a été arboré par les deux partis. Les meurtres et les assassinats sont d'occurrence journalière. Une bande formée des débris de l'expédition de Morgan s'est formée au confluent du Tradewater et de l'Ohio, et tous les bâtiments qui passent [illegible]. Jeudi, plusieurs soldats du 17me de l'Ohio embarqués sur le steamer *Mercury* ont été grièvement blessés. Le même jour, deux passagers du *Magenta* ont également été blessés.

Le général Robert Toombs, l'ancien représentant de la Georgie au Congrès des Etats Unis, puis général dans l'armée confédérée, est maintenant simple soldat dans un régiment georgien. Roger A Pryor, ancien représentant de la Virginie, a suivi son exemple, et sert au même titre dans l'armée de Lee.

Le lieutenant colonel Bowman, directeur de l'école militaire de West Point, ayant prié le général McClellan de prononcer un discours, lors de sa dernière visite à West Point, a été immédiatement destitué.

Des lettres de Key West annoncent que la fièvre jaune y fait de grands ravages, surtout parmi les équipages des navires de la station navale.

Un nouveau merrimac vient de faire son apparition dans les eaux de la Georgie. Il a nom *Muscogee* et est destiné, dit on, à détruire les bâtiments qui bloquent la côte géorgienne. Il a été construit à Columbus (Georgie), sur le modèle du fameux *Merrimac*, des additions importantes et formidables en font une machine de guerre puissante. Une petite flottille blindée de balles de coton doit l'accompagner dans ses expéditions.

L'ACCIDENT ARRIVÉ A NAPOLEON

Les journaux américains ont répété, sur la foi des journaux anglais, que l'empereur Napoléon III s'était blessé sur un étang de Fontainebleau. Voici la vérité, telle que nous la trouvons dans le *Temps* de Paris:

"Jeudi matin, l'empereur a voulu essayer une embarcation d'un genre particulier, placée sur la grande pièce d'eau de Fontainebleau. Cette embarcation, de construction élégante, mais de maniement difficile, est une sorte de pirogue longue et effilée, qui n'admet qu'un seul passager. Elle a chaviré, et l'empereur s'est trouvé au moment sous elle.

"Cette circonstance et la nature limoneuse du fond auraient pu créer quelque danger pour une personne qui n'eût pas su nager. Mais tel n'était pas le cas, et l'empereur, qui excelle dans tous les exercices du corps, s'est immédiatement dégagé.

"Tout cela n'a duré que très peu d'instants et l'empereur était de retour chez lui avant même que la première nouvelle de l'accident se fût répandue dans le palais. L'accident n'a eu aucune espèce de suite."

LA RECENTE BATAILLE DANS LE MISSISSIPPI.

Echec des forces unionistes.—La cavalerie de Grierson et de Smith à Vicksburg.—Excursion au fort Adams.—Le combat près de Rodney.

(Du *True Delta* d'hier soir.)

Un passager du steamer *Chenango*, qui est arrivé ici de Vicksburg ce matin, nous donne les informations intéressantes qui suivent sur les derniers événements militaires du Mississippi

Combat entre les forces du général Slocum et Wirt Adams.

Ce passager dit que le général Slocum partit de Vicksburg le 4 du courant avec 6,000 hommes. Il occupa Jackson le lendemain, mais il n'y était pas depuis longtemps quand il fut attaqué par une force rebelle sous Wirt Adams. Après une action très chaude, il fut refoulé à quelques trois milles, où il resta peu de temps, après quoi il prit sa ligne de retraite sur Vicksburg où il rentra dans l'après-midi du 8.

Notre passager n'a pas de détails sur l'étendue de la perte des belligérants.

La cavalerie de Smith et Grierson arriva à Vicksburg le jeudi soir, 7, du haut du fleuve, sur neuf transports. Elle fit une sortie le lendemain par le chemin de fer de Jackson, avant le retour de Slocum.

Les rebelles près de Fort Adams ont fait une pointe sur la ville et ont emmené Rodney et frères, M. Minier qui avait une boîte pleine d'or, et aussi un homme du Missouri qui avait une forte somme en greenbacks.

Le Vicksburg *Herald* raconte ainsi le combat près de Rodney sur lequel nous avons déjà donné quelques détails.

Combat sur l'habitation Coleman, près de Rodney.

Dans la matinée du 4 juillet, le brigadier général A. W. Ellet, commandant la brigade de marine du Mississippi, partit de Rodney, Mississippi, avec son commandement, comprenant environ 1400 hommes, provenant du 1er régiment d'infanterie montée, du bataillon de cavalerie et des 48me et 52me régiments d'infanterie de couleur.

Il commença à escarmoucher avec l'ennemi, sous le commandement du colonel Wood, à environ un mille de Rodney. L'ennemi fut forcé de se retirer devant lui à mesure qu'il approchait, tout en entretenant un feu continuel d'escarmouche jusqu'à la plantation Coleman, à 11 milles de Rodney. Là l'ennemi fit une halte et arrêta notre marche, mais bientôt tout le commandement vint à son secours et il s'en suivit un combat acharné qui dura environ 3 heures. L'ennemi fit plusieurs charges désespérées sur nos lignes, mais les repoussa chaque fois avec de fortes pertes. Le 52me régiment de couleur fut mis en désordre dès la première charge, mais il fut bientôt rallié et formé de nouveau en ligne par ses officiers.

Le général en personne parcourut le front de la ligne sous la pluie de plomb qu'envoyait l'ennemi, et disait de tenir ferme. L'ennemi fit encore trois autres charges et fut finalement forcé de se retirer en nous abandonnant ses morts. Nos blessés avaient été emportés avant la retraite. Nos forces poursuivirent les rebelles à 5 ou 6 milles où la nuit nous empêcha de les poursuivre plus loin. Le général alors dirigea son commandement vers le fleuve. Dans ce trajet il [illegible] une portion des troupes ennemies [illegible] une compagnie de notre cavalerie fut [illegible] sur les derrières et elle réussit à surprendre [illegible] feu à l'ennemi à qui elle tua beaucoup d'hommes et fit beaucoup de blessés. Les rebelles ne poursuivirent pas plus loin. Ils ont perdu 150 hommes, tués, blessés ou prisonniers. Nous en avons pris neuf, parmi lesquels un officier des signaux. Nous avons perdu un homme de la Cie B de cavalerie et cinq blessés.

Les hommes de couleur ont perdu beaucoup plus. Leur perte s'élève à 10 ou 15 tués et à 15 ou 20 blessés. Ils ont combattu comme des tigres, assommant souvent l'ennemi avec la tête de leurs fusils. Tout le monde s'est conduit bravement et avec sang froid. Le général ensuite est retourné vers le fleuve et a campé près de Rodney. Le commandant avait épuisé ses munitions et en a envoyé chercher à Vicksburg. Aussitôt qu'elles seront arrivées, il attaquera l'ennemi de nouveau. Le général Ellet chassera Wood et ses rebelles du pays ou perdra jusqu'au dernier de ses hommes.

LA RETRAITE DE HUNTER.

Perte de dix pièces d'artillerie.

Le correspondant de la *Gazette*, de Cincinnati, écrit de l'armée de Hunter:

Pendant que les troupes étaient à déjeuner le 21 juin autour de Salem, les rebelles ont attaqué vivement l'arrière garde avec de la mousqueterie et des obus. Une brigade ayant été envoyée pour couvrir la retraite dans la vallée au pied de la montagne Catawba, on pressa le départ des trains. Pendant quelque temps on ne pouvait dire si nous n'allions pas avoir une débandade générale, tant les charretiers semblaient pris de panique.

Les trains passèrent en sûreté et furent suivis par les batteries de Carlin et de Stone, lesquelles par une étrange négligence, furent laissées sans autres défenseurs que les artilleurs qui n'avaient ni sabres ni revolvers. Au moment où on passait dans un défilé, une bande de 150 à 200 rebelles tomba sur eux à l'improviste, les chargea et se mit à couper les rayons des roues et les traits des chevaux qu'ils emmenèrent, le tout sans tirer un seul coup de feu.

Tout cela se fit si tranquillement que votre correspondant et un ami qui se reposaient dans un bois près de là, n'entendirent rien et n'apprirent le fait que par l'arrivée d'une vingtaine des artilleurs effarouchés qui accoururent conter leur mésaventure. Le reste des troupes en arrivant à l'endroit fut fort étonné de trouver les ruines de deux splendides batteries au milieu du chemin. On essaya d'emporter les pièces dans les wagons, mais on ne put en emporter que quatre, les six autres furent enclouées et cachées. Les dix affûts et les dix caissons furent, par une idée lumineuse, incendiés et laissés sur la route, sur laquelle devait encore passer presque toute la colonne.

On peut aisément imaginer le résultat, et la stupidité de ce qu'on avait déjà fait le matin, a été couronnée par l'explosion des caissons qui a tué six soldats et en a blessé dix du 2me de cavalerie de la Virginie. Notre perte, par ce seul désastre de notre retraite, a donc été de 6 canons, 10 affûts, 10 caissons, 120 chevaux, 6 hommes tués et 10 blessés.

Tout cela est dû à la méthode suivie dans la 1re division d'emmener les batteries comme des trains séparés de la colonne. Les artilleurs étant sans armes il est facile de voir combien il serait aisé à un chef rebelle entreprenant avec une petite troupe de tomber sur les batteries et de les détruire, comme cela a eu lieu mardi. On avait essayé d'engager le général Crook à placer ses batteries dans la même position dans une colonne, mais il a refusé, et on a pu voir les bons résultats de sa persistance mardi quand une attaque semblable a eu lieu sur la batterie du capitaine McMullen, car les rebelles ont été repoussés avec perte.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prevotale.—Le Dr Ball dont le nom a figuré, dans un de nos derniers numéros, au sujet de l'envoi d'une quantité de quinine à Alexandrie, hors des lignes fédérales, a été condamné, hier, à être emprisonné pendant la durée de la guerre. Il était accusé d'avoir aidé l'ennemi. La défense s'est basée sur ce que l'inculpé avait acheté la quinine d'un pacotilleur dans les lignes confédérées et que conséquemment il n'y avait pas eu de violations des ordres militaires de ce département. Le juge Warmoth a décidé que tant que les Etats Unis n'auront pas reconnu la Confédération, les habitants des Etats en rébellion restent citoyens des Etats Unis et que ce fait établit la culpabilité du docteur. Celui-ci avait admis qu'il était propriétaire d'une ambulance et de drogues prises sur la route d'Alexandrie—M Williams qui avait été envoyé, par la même occasion, une lettre dans laquelle il était question de bateaux brûlés, &c., a été condamné à deux mille cinq cents piastres d'amende et a reçu l'ordre de quitter les lignes.—Sweeney a été condamné à six mois de prison et, à l'expiration de ces six mois, il devra être expédié hors des lignes. Le magistrat a fait observer aux avocats du docteur qu'ils pouvaient en appeler de sa décision au général commandant auquel le dossier serait transmis.

Un citoyen qu'un soldat avait terrassé n'est pas venu donner son témoignage. Le soldat a déclaré que le battu l'avait appelé Yankee et avait ajouté à ce nom une épithète qu'il ne convenait pas de répéter; la cour l'a renvoyé de la plainte après l'avoir autorisé à infliger le même châtiment à quiconque serait coupable du même langage.

Un autre citoyen déclaré coupable d'avoir débité de la bière à des soldats, a été condamné à cinquante piastres d'amende et à donner un cautionnement pour répondre qu'il ne retombera pas dans la même faute.

Meurtres.—Miguel de St. Ligo, né à Manilla, a été arrêté sous prévention d'avoir assassiné un soldat, lundi soir, à Alger.

John Walsh, soldat du 17e régiment de cavalerie de l'Ohio, vient d'être assassiné dans la rue Poydras près du chemin de fer du golfe de Mexique. Le meurtrier n'a pas encore été arrêté.

Nominations.—M. F. M. Bonzano vient d'être nommé percepteur des impôts des Etats Unis, M. Jno. Purcell commissaire des rues et M. J. R. Terry assesseur du Deuxième District.

Vins pour l'exportation—Cinquante barriques à vendre par F. Poujol, No 11, rue Toulouse entre Chartres et Levée—Voir l'annonce.

Vins, liqueurs, comestibles, &c.—La maison J. N. Curien, No 29, rue Toulouse, a reçu par la barque *Henriette*, arrivée de Bordeaux, un fort envoi de vins rouges, de liqueurs, fromages, fruits à l'eau de vie, fruits au jus, &c.—Voir aux annonces.

Huiles, vins, fruits, &c.—Les navires Galena et Isabel ont apporté à M. Ant. Lanata, 9 et 11, rue Jefferson, un assortiment de vins rouges et blancs, de champagne, de fruits secs, d'huiles d'olive de sardines et d'autres comestibles fins.—Voir l'annonce.

Payement des taxes—Les contribuables de la paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve, sont prévenus que les rôles de taxes, pour les années 1861, 1862 et 1863, sont maintenant en collection au bureau de M. H. B. Wilson, à l'angle des rues Paterson et Goslins, à Alger.

EDITION DU SOIR.

Nouvelles additionnelles par l'Ouest.

Par l'arrivée du *Grey Eagle*, de Vicksburg, nous avons reçu des journaux de St Louis jusqu'au 4. Les dépêches télégraphiques reçues hier nous avaient déjà donné les nouvelles principales que ces journaux contenaient. Voici ce que nous y trouvons de plus:

Expédition de Wilson et de Kautz.

New York, 3 juillet—Une dépêche au *Times* dit que Kautz en revenant de son expédition sur le chemin de fer de Danville et Weldon fut attaqué par des forces écrasantes en cavalerie et en infanterie de Fitzhugh Lee et de Hampton, qu'il les repoussa plusieurs fois, mais qu'il fut finalement entouré.

La perte de son train de wagons et de son artillerie devint inévitable. Il fallut battre en retraite et le mouvement s'effectua à travers un bois épais et un marais. Les canons furent laissés encloués et les wagons brûlés. On disait que le sixième corps avait vigoureusement attaqué les rebelles et repris quelques uns des canons.

Huit canons ont été repris par le 6e corps et une diversion opérée par le second et le sixième corps a mis Wilson à même de battre la batterie rebelle et de rejoindre notre armée avec des pertes considérables.

Le correspondant du *Herald* donne les détails du plan formé par Baldy Smith pour surprendre les rebelles mais par suite de la désobéissance de la brigade de Barlow, le mouvement n'a eu d'autre résultat que de provoquer de la part des rebelles un feu très lourd d'artillerie et de mousqueterie.

Une lettre de Bermuda Hundred, à la date du 1er juillet, dit que les généraux Wilson et Kautz sont de retour de leur récente expédition.

Une correspondance du *World*, du 29 dit qu'une série de pluies fines a amélioré l'atmosphère. Smith a avancé ses lignes de 30 yardes et occupé les travaux que notre mouvement avait forcé l'ennemi à évacuer.

Nouvelles de Washington.

Washington, 2 juillet—La communication de l'ex-secrétaire du Trésor, l'honorable S. P Chase qui a été envoyée le 20 juin au comité des voies et moyens, dit que le revenu général, de toutes les sources, pour l'année finissant le 30 du mois dernier, s'est élevé à $242,000,000. Les dépenses, y compris les deux mois de paye de l'armée, jusqu'au 1er juillet, ont été de $580,000,000. En prenant la plus haute estimation et en supposant que diverses recettes atteindront le chiffre de $35,000,000, le montant total du revenu pour l'année prochaine ne peut être porté au delà de $318,000,000.

Les dépenses seront probablement de $850,000,000 dont $450,000,000 doivent provenir d'emprunts. Le bill d'emprunt ne porte que $400,000,000 et c'est la plus forte somme, dans l'opinion de M. Chase, qu'on puisse raisonnablement en attendre. Il reste donc une somme de $82,000,000 à laquelle il faut pourvoir et toutes considérations d'intérêt public exigent que cette différence soit levée par une augmentation de revenu. Il propose, en conséquence, en addition à la taxe de l'année courante, une taxe nouvelle de $1,500,000 sur le tabac en feuilles, $1,000,000 sur le tabac à fumer et à chiquer, $6,000,000 sur les boissons de grains fermentées, $4,000,000 sur les ventes de négociants, $5,000,000 sur les spiritueux et 7 autres millions de diverses sources, faisant une augmentation actuelle ou virtuelle de $85,000,000.

Washington, 2 juillet—L'annonce pour l'emprunt de $32,000,000 qui forment le montant des offres non acceptées est retirée et les propositions reçues seront rendues à ceux qui les ont faites.

Le sénateur Fessenden a eu une longue entrevue aujourd'hui avec le président, mais est ensuite rendu au Sénat, pour assister à la séance. Il semble douteux qu'il ait consenti à accepter la succession de M. Chase.

Le Sénat a confirmé la nomination de Q. A. Gilmore comme major général de volontaires.

Le correspondant du *World* dit que si Fessenden devient secrétaire du trésor, sa politique sera:

1 De rappeler le bill de l'or et toutes les restrictions qui gênent le commerce.

2 D'émettre une circulation additionnelle simplement pour rendre le marché monétaire plus facile.

3 D'établir un système d'emprunts permanents pour pourvoir aux nécessités du gouvernement et réduire la circulation devenue excessive.

4 D'arrêter la guerre faite aux banques d'Etat.

5 De faire plutôt un tarif de revenu qu'un tarif de politique.

6 De recommander le système de taxe le plus élevé possible.

7 D'émettre des billets à 6 pour cent d'intérêt à la place de la circulation.

8 D'établir un système de collection de taxes tel qu'il ne prive pas subitement le commerce de ses moyens d'échange.

Nouvelles du Caire.

Caire, 3 juillet—Une bande de guerillas, forte de 200 à 300 hommes, à ce qu'on dit, est entre ici et Charlestown, Missouri.

Une lettre du 6 juin, écrite par un officier de la brigade indienne, dit que le 15 une force de rebelles, commandée par le général Douglas H. Cooper, a attaqué et coulé un steamer chargé de vivres pour le fort Gibson, entre cette place et le fort Smith. L'affaire s'est passée à l'embouchure du Gully Gun, affluent de l'Arkansas, à 25 milles du fort Smith. Les rebelles avaient une batterie de trois pièces.

Vendredi, le général Washburne a lancé un ordre spécial qui suspend les fonctions du gouvernement municipal à Memphis jusqu'à nouvel ordre. Par le même arrêté, le lieutenant-colonel Thos B. Harris est nommé maire par intérim, et d'autres officiers de ville sont nommés à la place de ceux que le peuple avait élus jeudi.

Nouvelles de Charleston.

New York, 3 juillet—Le steamer *Fulton*, de Port Royal, est arrivé. Tout est tranquille à Hilton Head. Le Palmetto *Herald* dit que la place de Secessionville, près de Charleston, a été vigoureusement bombardée par nos forces la semaine dernière.

On disait à Hilton Head, le 29, que l'amiral Dahlgren avait reçu avis que le corsaire *Alabama* avec trois autres corsaires, est attendu au large devant la côte.

Le monitor *Nahant* et les canonnières *Flambeau*, *Mossina*, *Pawnee* et *Saratoga* ont rejoint la flotte devant Charleston.

Marchés de New York.

New York, 2 juillet, P. M.—L'argent est actif à 7. Le sterling est irrégulier et variable à 257 et 265, fermant à 260. L'or est lourd, ouvrant à 230 et 240, fléchissant à 230 et 234 et fermant à 236 et 237.

Marché de l'or à St-Louis.

St Louis, 2 juillet, P. M.—Or très irrégulier, variant de 125 à 150 de prime. Les affaires sont considérables. Diverses cotes ont été télégraphiées de New York, la plus haute étant 150 de prime.

500,000 hommes de plus—Le *True Delta* a sans doute emprunté, dit le *Times* de ce matin, la nouvelle de cet appel à la presse du Sud, car les journaux de St Louis du 4 n'y font aucune allusion.

Incendie a Louisville.—Les pertes résultant de cette immense conflagration s'élèvent à $1,451,800, dont 800,000 pour le compte du gouvernement. Les assurances couvraient un chiffre de $160,500 seulement.

CONTRADICTION OFFICIELLE DES ENROLEMENTS ETRANGERS.

Le Président des Etats Unis a transmis au sénat la communication suivante du secrétaire d'Etat:

Au Président—Le secrétaire d'Etat, à qui a été renvoyée la résolution du sénat du 24 courant, requérant le Président d'informer ce corps "si aucune autorisation a été donnée à quelque personne, soit dans ce pays soit ailleurs, d'obtenir des recrues en Irlande ou au Canada pour notre armée ou notre marine, et s'il a été obtenu des recrues de cette façon, et, si à la connaissance du gouvernement, des Irlandais ou des Canadiens ont été engagés à émigrer dans ce pays afin d'y être enrôlés, et, s'il en est ainsi, quelles mesures, s'il y en a eu, ont été adoptées pour arrêter une telle conduite," a l'honneur en réponse aux questions ainsi soumises de répondre qu'aucune autorisation n'a été donnée par le chef du pouvoir exécutif ni par aucun des départements du pouvoir exécutif à qui que ce soit, dans ce pays ou ailleurs, d'obtenir des recrues soit en Irlande soit au Canada ou dans tout autre pays étranger, ni pour l'armée ni pour la marine des Etats Unis, et qu'au contraire, chaque fois qu'une demande a été adressée pour obtenir une pareille autorisation elle a été catégoriquement refusée.

Si des recrues ont été ainsi obtenues, soit dans les provinces nommées dans la résolution, soit dans tout autre pays étranger, elles ont été obtenues par des personnes qui n'ont pas agi pour le compte des Etats Unis, mais sujets ou citoyens du pays où elles ont été obtenues. Les personnes qui ont obtenu des recrues, s'il y en a eu d'obtenues de cette façon, étaient justiciables des tribunaux de la province ou du pays étranger, elles étaient hors de la portée de nos lois et de nos tribunaux, et ces personnes ont agi à l'insu du gouvernement.

Ce gouvernement n'a pas connaissance que des recrues aient été ainsi obtenues dans les provinces nommées, ou dans tout autre pays étranger. Dans deux ou trois cas il a été porté au département que des agents recruteurs traversaient la frontière du Canada sans autorisation, dans le but d'engager des recrues ou de réclamer des déserteurs. Les plaintes ainsi faites ont été l'objet d'une enquête, la conduite de ces agents recruteurs a été promptement désavouée et condamnée, les recrues ou les déserteurs, s'il y en a eu, ont été renvoyés.

Dans les forces de terre et de mer des Etats-Unis on trouve non seulement des Canadiens, des Anglais et quelques Irlandais, mais aussi beaucoup de sujets des puissances continentales de l'Europe. Toutes ces personnes étaient des émigrants volontaires aux Etats Unis. Elles se sont enrôlées à leur arrivée sur nos rivages de leur propre volonté, dans nos limites et sous notre juridiction, et non dans un pays étranger. Le pouvoir exécutif n'a pas connaissance de la nature des motifs spéciaux qui ont conduit ces voyageurs à émigrer de leur pays natal, ou du but pour lequel ils ont émigré. Ils n'ont pas été, cependant, ni directement ni indirectement, invités à émigrer par des offres d'emploi au service militaire ou naval. Quand ces personnes se trouvent dans les Etats Unis elles ont les mêmes encouragements pour entrer au service militaire que ceux qui sont légalement offerts aux citoyens des Etats Unis.

Ayant ainsi répondu aux demandes contenues dans les résolutions du sénat, le secrétaire d'Etat pourrait sans inconvénient terminer ici son rapport. Néanmoins, l'occasion est favorable pour s'occuper des plaintes exprimées récemment à la Chambre des Lords au sujet du recrutement pour notre armée et pour notre marine. Le secrétaire d'Etat doit donc ajouter que le pouvoir exécutif des Etats Unis a apporté le soin le plus scrupuleux à prévenir et à éviter dans la Grande-Bretagne et dans tous les autres pays étrangers, toute violation des lois internationales et municipales au sujet de l'enrôlement des soldats et des matelots.

En outre, quand le gouvernement anglais, ou tout autre gouvernement étranger s'est plaint d'une violation alléguée des droits de ses sujets dans les Etats-Unis, ce gouvernement a écouté les plaintes patiemment, en a fait l'objet d'une enquête, et quand il a été trouvé qu'une réparation était due et praticable il l'a accordée cordialement. Le gouvernement, d'un autre côté, a été obligé de soumettre dans les formes habituelles des plaintes graves sur l'enrôlement, l'équipement, et le payement de pirates, dans les ports anglais, de matelots et de marins employés à faire une guerre non autorisée contre les Etats Unis.

C'est un fait notoire et manifeste pour tout le monde, qu'un courant vigoureux et continuel d'émigration part d'Europe, et spécialement des parties de l'empire anglais, et d'Allemagne et de Suède pour se diriger vers les Etats Unis. Cette immigration, comme l'immigration qui a précédé résulte des conditions réciproques de la vie industrielle et sociale en Europe et en Amérique.

De la masse des émigrants qui arrivent sur nos rivages, le plus grand nombre prend immédiatement les occupations de l'industrie paisible. Ceux, au contraire, qui sont sensibles aux attraits de la vie militaire, entrent volontairement au service national avec la classe semblable de nos citoyens natifs, avec les mêmes encouragements et avec les mêmes motifs patriotiques. Il n'y a pas de loi internationale, pas de principe de convenance internationale qui nous oblige à refuser leur aide dans la cause du pays et de l'humanité.

Ce gouvernement ne répudie pas et ne décourage pas l'immigration. Le gouvernement avoue franchement qu'il encourage l'immigration de tous les pays, mais par des moyens licites et honorables. Cependant, d'autres hommes d'Etat, dans d'autres pays peuvent, dès le début, s'être mépris sur la nature et la direction de la guerre civile actuelle. Il avait été prévu ici que cette tentative séditieuse de diviser la nation américaine, si elle n'était pas découragée par d'autres puissances maritimes et commerciales, produirait non seulement de grands embarras sociaux et commerciaux dans les Etats Unis, mais encore, si elle donnait lieu à une lutte prolongée, dans le commerce et l'industrie des autres nations. Sur ce terrain, entre autres, le gouvernement des Etats Unis signala aux Etats étrangers leur concession de droits et de privilèges de belligérants aux insurgés, en dérogation à la souveraineté des Etats Unis.

Quand, cependant, il fut pleinement démontré que l'insurrection ne visait à rien moins que la séparation de quinze Etats et leur établissement comme nation indépendante avec l'esclavage pour fondement, sur notre propre sol, ce gouvernement n'hésita pas, autant qu'il y était autorisé par la loi à exploiter toutes les ressources du pays et à faire appel à toute l'activité et à toute l'énergie du peuple américain pour prévenir un si grand crime. Il devait à tous ses efforts, dans les limites du droit public et de la Constitution des Etats Unis—d'abord, à l'extinction de l'esclavage africain dans tout le monde, et ensuite, à la promotion du travail libre sur le continent américain.

Il reconnut et ouvrit des relations commerciales avec les Etats libres fondés sur la colonisation africaine; il refusa un marché pour les esclaves, et il poursuit le commerce de la traite sur toutes les mers et refuse à ceux qui s'y livrent un asile sur ses rivages.

Au contraire, il invite les hommes libres honnêtes et industrieux de toutes les parties du monde à venir ici; il leur donne de vastes terres et des foyers libres, pendant qu'il leur ouvre des mines vierges et des industries de tout genre, avec tous les privilèges d'une liberté civile et religieuse parfaite.

Toute l'immigration résultant de l'action du gouvernement pendant la guerre civile actuelle est entièrement dû à ce qui a été fait, dans ces deux buts: l'extinction de l'esclavage et la propagation de la liberté. Le pays a soutenu une guerre très destructive pendant trois années. Cependant ce n'est pas ici que les ressources nationales et le crédit national manquent. Ce n'est pas ici que les patriotes manquent à la défense du pays de leur naissance ou de leur choix; ce n'est pas ici non plus que des mineurs, des fermiers, des marchands, artisans et travailleurs manquent de nourriture, d'emplois et d'abondants salaires. Le nombre des esclaves diminue rapidement et le nombre des hommes libres continue à augmenter, même durant les convulsions de la guerre civile, plus rapidement que aucune population libre n'a progressé dans aucun autre pays, et même dans le nôtre.

Respectueusement soumis.

William H. Seward.

RUSSIE.

On lit dans la *France* du 7 juin:

Nos lettres de Saint-Pétersbourg nous apprennent que, dimanche dernier, l'empereur et l'impératrice de Russie ont quitté Tsarskoé-Sélo. L'impératrice doit prendre les bains de Kissingen, puis ceux de Schwalbach, et faire une cure de raisins sur les bords du lac de Genève. Il n'est pas impossible, nous écrit-on de Saint-Pétersbourg, que l'entrevue de Stuttgart ne se renouvelle, et que le grand-duc héritier vienne à Paris.

Des lettres de Russie font espérer le prochain retour de Mgr Felinski à Varsovie.

L'évêque protestant Walter, dont nous avons annoncé le discours anti-russe à l'ouverture des Etats de Livonie, a été relevé de ses fonctions de surintendant général de cette province et de président du consistoire évangélique de Riga. Sa Grandeur a été invitée à aller prendre les eaux dans cette Allemagne pour laquelle elle professe des sentiments si passionnés.

Le général Totleben a publié un grand travail sur la *Défense de Sébastopol*. Cet ouvrage mérite d'attirer l'attention de l'armée française, à l'égard de laquelle le général russe s'est appliqué à être non-seulement juste, mais encore très courtois.

STATISTIQUE DU SUICIDE.

M. Legoyt, chef du bureau de la statistique au ministère du commerce, a communiqué à l'Académie de médecine, dans sa séance du 10 de ce mois, un travail sur le suicide en Europe. Il en résulte que c'est dans l'Allemagne du Nord et dans le Danemark que se présentent les cas les plus nombreux. Contrairement à une opinion généralement acceptée, l'Angleterre se trouve au dernier rang dans l'ordre de la fréquence du suicide, la Belgique, l'Autriche et l'Espagne viennent immédiatement après. La France occupe une position intermédiaire. Elle viendrait au même rang que ces trois Etats, s'il était possible d'éliminer les suicides de Paris, qui forment le septième du total afférent à la France entière.

Pour la Bavière, le Danemark, la France, le Hanovre, le Mecklembourg, la Prusse, la Saxe et la Suède, le suicide progresse plus rapidement que la population et la mortalité générale.

On compte en moyenne 29 à 30 suicides féminins pour 100 de l'autre sexe.

Les suicides croissent régulièrement avec l'âge, au moins jusque vers 60 et 70 ans.

C'est au mois de janvier qu'il y a le moins de suicides, au mois de juillet qu'il y en a plus.

Distraction faite des maladies mentales et des souffrances physiques qui frappent à peu près également sur les deux sexes, les femmes cèdent plutôt aux influences morales, tandis que les hommes sont principalement affectés par des affections matérielles. L'ivrognerie et la débauche ne figurent que pour un chiffre insignifiant parmi les causes indirectes des suicides féminins.

LA QUESTION DANO-ALLEMANDE.

On lit dans la *Patrie* du 10 juin:

On annonce de Londres qu'à la suite de la dernière séance de la Chambre des communes, dans laquelle la Chambre, pendant le discours de lord Palmerston, a révélé par son attitude son opinion défavorable à la politique suivie par le gouvernement, un certain nombre de chefs de parti ont proposé la rédaction d'une Adresse à la reine.

"Dans cette Adresse, on remercierait Sa Majesté des efforts tentés jusqu'à ce jour pour conserver la paix dans le nord de l'Europe, mais, en même temps, on exprimerait à la reine la pensée que le peuple anglais verrait avec peine la conclusion d'une paix qui, en dépouillant le Danemark, ne lui donnerait dans le Sleswig qu'une frontière sans défenses et le livrerait plus facilement dès lors aux empiètements de l'Allemagne.

Ce projet d'Adresse paraissait toutefois ajourné jusqu'au moment où les puissances allemandes auraient fait connaître leur réponse définitive.

La *Gazette d'Augsbourg* donne le texte français qui suit de la proposition de médiation proposée, par l'Angleterre dans la séance du 28 mai de la conférence:

Les plénipotentiaires de la Grande Bretagne ont vu avec un vif regret que la dernière séance de la conférence n'a pas eu pour résultat d'établir les bases d'un accord entre l'Allemagne et le Danemark. Selon nous, on ne saurait trouver les éléments d'une paix solide et durable, ni dans les engagements de 1851-52, lesquels pendant douze ans n'ont porté d'autres fruits que des dissentiments et des troubles, ni dans l'analyse d'un droit obscur et compliqué, mais, à moins de pouvoir poser les bases d'une paix solide et durable, il n'est pas de la compétence des puissances neutres de renoncer au traité solennel [illegible] monarchie danoise, et elles ne peuvent pas concourir à un nouvel arrangement, qui serait insuffisant pour l'Allemagne ou humiliant pour le Danemark. Il faut donc chercher ailleurs les éléments d'une paix solide et durable.

Depuis de longues années une vive sympathie s'était manifestée [illegible] Danemark, [illegible] les Allemands de la Confédération germanique, les Danois, de leur côté, [illegible] par l'amour de l'indépendance et par le désir de maintenir leur ancienne monarchie. Ces sentiments de part et d'autre méritent le respect de l'Europe. Pour prévenir une lutte future et pour satisfaire à l'Allemagne, il faudrait, selon nous, séparer entièrement de la monarchie danoise le Holstein, le Lauenbourg et la partie méridionale du Sleswig.

Pour justifier un sacrifice aussi vaste de la part du Danemark et pour maintenir l'indépendance de la monarchie danoise, il est à désirer, selon nous, que la ligne de la frontière ne soit pas tracée plus au nord que l'embouchure du Slie et de Danevirke. Il faut aussi, pour la sécurité du Danemark, que la Confédération germanique ne crée et ne maintienne pas de forteresse [illegible] territoire cédé par le Danemark.

Un arrangement équitable de la dette publique et la renonciation par l'Autriche, la Prusse et la Confédération germanique à tout droit d'ingérence dans les affaires intérieures du Danemark serviraient à compléter les relations amicales entre l'Allemagne et le Danemark.

Il reste une question qui n'est pas de [illegible] l'objet du traité de paix, [illegible] l'Angleterre et ne peut pas être soumise à la conférence.

Dans l'opinion des plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, il doit être entendu que le sort futur de la partie méridionale du duché de Sleswig qui serait annexée au duché de Holstein, ne sera pas réglé sans leur consentement.

Si le roi de Danemark consent au sacrifice du territoire qu'au nom de la paix on lui demande, il serait juste que l'indépendance de son royaume fût garantie par les grandes puissances européennes.

FEUILLETON.

LA MARE AUX OIES.

NOUVELLE.—*Suite.*

Ainsi il poussa la discrétion jusqu'à ne pas donner signe de vie.

Brave garçon! Vous voyez comme on écrit l'histoire! Après tout, peut-être n'a-t-il pas les projets que on lui prête.

—Qu'on lui prête des projets?

—Celui de faire la cour à une des demoiselles Quellot. Comme ceci n'est pas Alice, ce doit être vous.

—Mais, en fait, pourquoi pas? se dit Nina à demi-convaincue. Puis elle continua tout haut, suivant le fil de sa pensée. C'était donc à mon adresse cette fleur de l'autre jour?

—Une fleur! voyez-vous! dit la baronne transportée.

—Oui, Madame, un beau camélia rouge que j'ai trouvé dans une allée.

—J'en étais sûre! Et vous l'avez ramassé?

—Non, Alice l'a rejeté.

—Elle a bien fait, il ne faut pas vous compromettre, mon enfant, il faut attendre qu'il essaie une démarche en règle. Mais, d'abord, plaît-il?

—A vrai dire, Madame, je ne l'ai pas bien regardé, au moins à ce point de vue-là, ajouta-t-elle en riant. Il ne me semble pas non plus mériter l'opinion sévère de ma tante.

—Vous m'avez entendue à ce sujet. Ce sera pour vous un excellent parti que vous auriez tort de repousser. Laissez-le faire s'il continue d'agir avec réserve. Taisez tout cela à votre cousine, et faites-moi part de ce qui arrivera.

—Oui, madame.

A ce moment on rejoignit les dames Quellot. On allait atteindre la ville, quand on rencontra maître Aristide venant au-devant des dames. Il était vêtu de coutil blanc, avait un délicieux panama et une cravate de soie grise. Vous voyez que les changements à vue marchaient aussi vite que dans le *Pied de mouton*.

Alice, la jolie machiniste, sourit en laissant voir ses petites dents de perles. Mais ce sourire était distrait et courait, je vous assure, après cet autre personnage séduit et transformé, qui pareil au cerf du bon Lafontaine, était pris dans une vigne et ne pouvait s'en dépêtrer.

Nina, elle, s'était écriée:

—Ah! Monsieur le baron, que vous êtes gentil!

Le premier résultat obtenu par la mère de M. le baron était d'avoir ramené à Napo, qui n'en demandait pas tant, deux amoureuses au lieu d'une, sous l'escorte de M. Aristide, qui n'en avait plus du tout.

XXIV

Ne croyez pas que ce fût la seule faveur dont Mme de Saint-Angest par une politique ténébreuse combla Napo.

Le lendemain, notre brave réaliste fumait dans son atelier, comme un de ces Suisses qui ont la réputation de si bien fumer. Nina, soucieuse depuis la fameuse conversation, levait de temps à autre vers l'observatoire un regard inquiet. Non qu'elle fût coquette; mais le germe hardiment jeté par la baronne avait poussé. La gaîté s'était abattue à tire d'ailes devant la pensée grave qu'elle allait voir aussi son fiancé, son amoureux, comme elle disait.

La nécessité de conserver pour elle un secret cette chose qui s'échappe si vite des jeunes filles, l'ennui de ne rien voir venir, la crainte d'être déçue, avaient bien changé son charmant caractère.

Quand ces sortes d'idées s'attachent à l'esprit d'une enfant comme Nina, pareilles à des plantes parasites, elles étendent au loin leurs racines et envahissent l'âme.

—Eh bien? lui dit à part Mme de Saint-Hangest une semaine après la promenade dont nous avons parlé, qu'y a-t-il de nouveau?

—Mais rien, Madame, dit-elle avec un dépit qui, malgré elle, la fit rougir.

—Ainsi il n'a rien dit, ni rien fait?

—Non, Madame, je ne l'ai pas même vu, et je crois qu'il se sera moqué de moi. C'est une grande méchanceté de me compromettre ainsi. Le silence était si facile!—Ici de grosses larmes lui vinrent aux yeux.—Aussi, ajouta-t-elle, croyez, Madame, que j'en parlerai à ma tante.

Gardez-vous en bien, mon enfant! s'écria la baronne qui avait ses raisons pour craindre les explications. Je verrai ce jeune homme demain; j'ai un moyen pour cela, et je saurai la vérité, je saurai lui faire les reproches qu'il aura mérités. Pas de scandale, croyez-moi, c'est une pierre qui retombe trop souvent sur celui qui la lance.

Et le lendemain, au moment où Napo fumait, où Nina soupirait, parut dans l'atelier Clodomir, s'effaçant, avec la même galanterie qu'en 1825 pour laisser passer devant lui la baronne de Saint Hangest en robe de soie traînante, fort bien gantée et fardée d'un sourire aussi jeune que la révérence de Clodomir. Cela fit que Napo, troublé dans sa contemplation, se leva précipitamment et resta stupéfait de tant d'honneur. Il connaissait de longue date la dame, puisqu'elle faisait partie intégrante de la petite société dont il était membre caché. Il se troubla donc beaucoup, comme tout coupable qu'on prend la main dans le sac. Pourtant il se remit tant bien que mal, dissimula honnêtement sa pipe, et, en garçon d'esprit, se mit immédiatement à la hauteur de ses fonctions de maître de maison, quoique étrangères qu'elles lui fussent.

La baronne, plus que jamais souriante, jeta négligemment par le vitrage un coup d'œil qui perça la vigne d'outre en outre, et avec elle le mystère de Napo, puis elle dit:

—Vous devez vous étonner de ma visite, monsieur, mais une femme de mon âge n'a plus heureusement à reculer devant les moyens et les jeunes gens. J'avais une prière à vous adresser.

—Croyez, madame, que si je pouvais vous être utile ou seulement agréable, je serais bien heureux, dit Napo plus que jamais intrigué.

Et il offrit à la baronne le siège rustique qu'il occupait tout à l'heure. Elle accepta, les deux Guignet restèrent debout devant cette grande dame, qui n'était alors sous l'abri de son masque qu'une grande comédienne.

—Comme tous mes concitoyens, monsieur, continua-t-elle, je connais votre remarquable talent, et votre arrivée a été une bonne fortune pour moi. J'ai pensé que vous ne me refuseriez pas de me faire mon portrait, le portrait d'une vieille femme bien peu digne sans doute de votre pinceau. Ah! si c'eût été il y a trente ans... je ne dis pas; mais vous serez forcé de prendre ce qu'il en reste.

—Ah! Madame! dit Napo avec sa brusque franchise, on ne peut assurément garder ses quinze ans fleuris, mais bien que vous soyez vieillie, les années, qui ont pris votre jeunesse et flétri votre visage, vous ont donné l'expression fine et grave à la fois, et le sourire qui cache la pensée...... C'est encore un genre de beauté que nous aimons, Madame, nous autres réalistes qui voyons la beauté dans un côté de toutes choses.

La première partie de ce petit discours, qui eût été agréable à une nature moins artificielle que Mme Saint-Augest, lui fit faire une grimace intérieurement. La seconde, bien inattendue, la chatouilla profondément. Elle crut notre héros habile quand il n'était que vrai.

Les gens à double face sont ainsi faits que, vis-à-vis des autres, ils entendent toujours, non ce qu'on leur dit, mais ce qu'on veut leur dire. Trop gratter cuit, dit un vieux proverbe populaire, trop finasser nuit.

—Quel danger j'évite! se dit ce Janus femelle. Ainsi, continua-t-elle, vous consentez?

—De tout cœur, Madame, d'ailleurs n'est-ce pas mon métier?

—Cela doit vous paraître étrange, Monsieur Clodomir, dit-elle en se tournant vers celui ci, de voir une vieille femme comme moi se faire peindre, mais, que voulez vous, à notre âge, les affections se concentrent sur nos enfants. Je suis un peu jalouse, je l'avoue, qu'au milieu des entraînements de la vie, Aristide ne m'oublie pas. Grâce à votre fils, et c'est faire en deux mots le plus bel éloge de la peinture, sa vieille mère ne mourra pas tout entière.

—C'était trop dans les idées sentimentales du bon Clodomir pour que ce charlatanisme ne l'émût pas.

—Et comment donc! Madame, s'écria-t-il, une bonne mère comme vous pourrait-elle périr dans le cœur de son fils. Ceux qui vous ont connue, les indifférents vous retrouveront assurément sur cette toile, mais s'il existe un homme au monde qui n'en ait pas besoin, c'est votre fils. J'en juge au moins par mon Napo, qui, j'en suis certain, se souviendra de son père sans avoir besoin de son portrait.

—Tout s'écria Napo qui sentait les idées noires de Clodomir derrière cette sortie touchante, tu vivras plus long-temps que moi. Pour vous, Madame, vous avez ma parole. Quant aux conditions....

—Les moindres, interrompit la baronne, sont d'avance les vôtres, quelles qu'elles puissent être.

—La première, Madame, je me la fais à moi-même, c'est de vous peindre aussi ressemblante pour que vos descendants ne perdent au moins que le quart d'une si bonne mère.

Ceci avait été dit en toute bonhomie, mais la baronne crut y distinguer une intention ironique.

—Où prendrons nous séance? dit Napo.

—Mais ici, dit la baronne, qui croyait devoir savoir son homme, et s'imaginant le généreux, [illegible] d'une haute politique.

Encore une erreur, car Napo n'était point habile et il n'était point hardi.

Il avait tout bonnement craint d'abandonner chaque jour, pendant de longues heures, son innocent observatoire, et la blonde Alice de petite femme. La baronne, cette dame habile, ce paradoxe des intrigantes, en adoptant le parti [illegible], avait levé la difficulté. [illegible]

[illegible] plie et partit sûre d'avoir trouvé un adversaire terrible et digne en tous points de jouer son jeu. [illegible]

Clodomir la reconduisit jusqu'à la porte de la maison.—Pendant trois jours Aristide tout entier occupé de cette visite, entassa un Pélion de conjectures sur un Ossa de commentaires.

XXV

[illegible]

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi 12 juillet, à 5 heures P. M.

COTON—La demande a été suspendue aujourd'hui aucun steamer ne partant pour New York. Nous n'avons pas de transaction à annoncer. Il n'y a pas eu de ventes à l'encan. Les détenteurs exigent des prix pleins. Le strict ordinaire a rapporté, hier, $1 35.

SUCRE ET MELASSE—Les opérations sont restreintes par l'insuffisance des approvisionnements, qui sont tenus à des prix très élevés. Il s'est, cependant, fait aujourd'hui, des ventes s'élevant à 20 boucauts de sucre, qui ont changé de mains à 23¼ cts pour le fair. En outre, 300 barils de mélasse prime se sont écoulés à 80 cts le gallon. A l'encan, il s'est vendu 30 barils de sucre à 3½ cts pour le fully fair, 26 cts pour le jaune clarifié et 33 cts la livre pour le concassé.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché aux produits est calme, mais il est en même temps ferme et stable, et les provisions de toute sorte sont tenues à des prix très élevés.

FARINE—La demande de farine a été bonne aujourd'hui et les ventes embrassent 2000 barils, en divers lots, écoulés à $9 pour la très basse superfine, $10 pour la bonne do, $11 50 à $11 62½ pour la bonne extra et $14 50 le baril pour l'extra de choix.

TOILE D'EMBALLAGE—Il s'est fait des ventes embrassant 40 balles de toile de l'Inde à 45 cts, et 40 rouleaux do à 25¾ cts la yarde.

BACON—Les épaules se sont vendues en petits lots à 14¾ à 15 cts la livre.

SAINDOUX—Il s'est fait des ventes de saindoux en tierçons à 2½ cts la livre. Ces ventes ont eu plutôt un caractère de détail.

CAFE—Un lot de 30 sacs de Rio s'est vendu à 52¾ cts la livre.

SON—300 sacs vendus, en lots à $1 45 à $1 50 les 100 livres. Hausse des prix antérieurs.

AVOINE—Aujourd'hui, il s'est fait des ventes comprenant 70 sacs d'avoine à $1 25, et 150 à $1 30 le boisseau.

FOIN—Le foin de l'Ouest se vend, en petits lots à $51 à $55 le tonneau.

MAIS—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 2500 sacs de blanc jaune et de mélangé à $1 45 et 100 sacs de jaune mélangé à $1 [illegible] le boisseau.

POMMES DE TERRE—Se vendent, au débarcadère à $4 à $5 le baril.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 12 juillet 1864.

Il n'y a pas eu d'arrivages hier, vendu, [illegible] bœufs, 44 cochons et 41 veaux. A vendre, 72 bœufs, 437 moutons, 115 veaux, et 12 vaches.

Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	40 00 à 75 00
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	— à 55 00
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	— à 30 00
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— à 20 00
Cochons, g.	11 00 à 13 00
Moutons, par tête	6 00 à 10 00
Vaches à lait, par tête	60 00 à 100 00
Veaux, par tête	30 00 à 40 00
Veaux, [illegible]	15 00 à 25 00

ATTENTION.

R. T. Montgomery vend le Yacht Jane, au poteau, aujourd'hui, 13 du courant, à 4 heures et demie, au pied de la rue Orange, 1er district.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Licences, Revenus, Voitures, Argenterie, &c.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats-Unis.

District de la Louisiane, 8 juillet 1864.

Conformément à la section 19 d'un acte intitulé "Acte pour pourvoir à un revenu intérieur afin de soutenir le gouvernement et d'acquitter l'intérêt de la dette publique", lequel acte a été approuvé le 1er juillet 1862—Avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer des droits ou des taxes, sous l'empire dudit acte, dans cette partie du district de perception, en Louisiane, qui est comprise dans la quatrième, cinquième et sixième divisions d'assessement, et comprenant la partie de la ville de la Nouvelle-Orléans bornée, au sud par le côté nord de la rue du Canal, au nord par la ligne inférieure de la ville, et s'étendant depuis le fleuve jusque derrière la ville,—que le percepteur du dit District a reçu de l'assesseur dudit District une partie de la liste de collection annuelle, conformément à ladite section 19, que les droits ou taxes requis, dans lesdites divisions, sur LICENSES, REVENUS, VOITURES, ARGENTERIE, etc., sont dus et doivent être payés au dit percepteur, à son bureau, à la Douane, à partir du VINGT DEUX COURANT et jusqu'au [illegible] courant, et que toutes les personnes qui négligeront de payer dans le laps de temps et de la manière indiqués, seront sujettes à payer DIX POUR CENT DE PLUS sur le montant desdites taxes et droits. Il ne sera reçu en paiement que les billets des Etats-Unis et des Banques Nationales.

WM. E. WHITAKER, Percepteur.

13 juillet—no 19.

QUARTIER-GENERAL DU DEPARTEMENT DU GOLFE,
Nouvelle Orléans, le 12 juillet 1864.

Ordre spécial No 184

Paragraphe 17—[illegible]

Par ordre du major-général BANKS.
J. SCHUYLER CROSBY, Asst. Adj. Général.
13 juillet—11

PAYEZ VOS TAXES.

Les contribuables de la Paroisse d'Orléans, rive droite, [illegible]

Alger, [illegible] juillet 1864. H. B. WILSON, Percepteur de Taxes.

On a besoin immédiatement d'une [illegible]. S'adresser rue de la Commune No 173. 13juil—6t

Demande de couturière et de femme de chambre.

On demande une bonne COUTURIERE et FEMME DE CHAMBRE. S'adresser au No 161 de la rue Bourbon. 13juil—6t

FARINE! FARINE!

[illegible] barils Nonpareil, Golden Hill, Diamond Mills, Harrison, Magnolia, Empire, Red B 1.

En magasin et à vendre par M. F. LYNELL & C, Rue Poydras No [illegible]

Cuisinière.

On demande UNE BONNE CUISINIERE. S'adresser rue Thalie, No 217, entre les rues St-Charles et Carondelet. 13juillet—6t

Café et Grocerie à vendre

Pour cause de départ—

GROCERIES

On propose de vendre, pour cause de départ, un café-grocerie, ayant un stock complet. L'établissement est bien situé et parfaitement bien achalandé. S'adresser pour les renseignements au bureau de l'Abeille. 9 juillet—6t

Conservez vos Dents,

J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 138, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. PORTER,) continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du Dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 juil—1m

F. G. QUINLAND

A PASSE son stock entier d'articles en paille, chapeaux, casquettes, &c., &c., à J. TATUM, courtier de marchandises en général, rue Gravier No 58, Nouvelle-Orléans, où l'on trouvera constamment un assortiment général. *Particles de plantations et autres marchandises.* 9 juillet—6t

Avis au public.

A partir de cette date, je ne paierai aucunes dettes contractées par ma femme, Marie Ehoneu. 9 juillet 1864. JOHN ASTREDO.

AVIS.

Les passagers pour Matamoros par le navire à vapeur SONORA sont priés de se rendre à bord MERCREDI MATIN, 13 courant, avant huit heures. Le navire quittera son wharf au pied de la rue St. Louis à l'heure désignée ci dessus. 12 juil

VINS POUR L'EXPORTATION.

EN débarquement du navire Henriette, de Bordeaux et à vendre par le soussigné—30 barriques vin rouge ordinaire pour familles, [illegible] supérieur. Marque J. Lavidalie & Fils. F. POUJOL, Rue Toulouse No 11, entre Chartres et Levée. 12 juil—6

DEMANDE DE PLACE.

UN jeune homme qui sait bien le français et l'anglais, a une bonne écriture et calcule vite, demande une place dans une maison de commerce. Il ne tient pas, pour le moment, au salaire. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 12juil—6t

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

ON demande une femme pour faire le ménage. S'adresser rue du Bayou, entre Villeré et Robertson, No 290. 12juil—3t

EN débarquement de la barque Mouflette, arrivée de Bordeaux—
50 barriques vin rouge St. Emilion et Margaux Médoc (Lavidalie & fils).
11 barils vermouth première qualité,
268 caisses vin rouge St. Julien,
25 do vermouth,
5 do curaçao de Hollande,
20 caisses de 12 fromages tête de Maure,
2 tonneaux fromage Gruyère,
25 caisses fruits à l'eau de vie assortis,
25 do do au jus, grandes bouteilles,
4 do do [illegible]
3 do do do ½ bouteilles chacune fruits au jus,
1 caisse de 50 ½ boites asperges.
A vendre par J. N. CURIEN, No 29 rue Toulouse. 12juil—3t

EN débarquement des navires Galena et Isabel—
100 sacs café Rio prime,
30 barils prunes sèches et noisettes,
50 paniers huile d'olive Soulignac et Pessal,
51 barils sucre crushed,
300 tambours figues de Smyrne.
—EN MAGASIN—
200 barriques vin rouge de Cette très coloré,
50 do vin rouge et blanc de Bordeaux,
50 demi barriques vin blanc fin,
250 caisses vin rouge St Julien Médoc,
400 do vin blanc Haut Sauterne,
100 do petits pois et champignons,
100 paniers champagne Piper Heidsieck.
—EN DOUANE—
100 caisses vin rouge et blanc,
100 barriques vin rouge de Bordeaux et Cette,
100 caisses de 100 quarts boîtes sardines.
A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson. 12juillet—

Fourneaux, Ferblanterie, &c.

UN bel assortiment de fourneaux de cuisine, réchauds batteries de cuisine, ferblanterie de toute espèce. Il achète, échange et répare des fourneaux de rencontre—Prix modérés—E. A. WENTZEL, Rue St. Philippe, No 91, entre les rues Dauphine et Bourbon. 20 juil—1m

A VENDRE.

Les débris du bateau à vapeur EMPIRE PARISH,—la coque, la machine, etc., tels qu'ils sont actuellement au pied de la rue Bienville, dans vingt pieds d'eau. Pour les détails s'adresser à Wm. J. REID, Rue des Magasins, No 88. 1 juil—

Chapeaux! Chapeaux!

25, Rue des Magasins, 25.

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux fins gris et américains, [illegible]. Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux de nouveaux genres. Manufacture à Brooklyn, New York. ESS. BENEDICT. 14 nov—1an

LE Dr CAPDEVIELLE

Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de 9 à 11 heures A. M. Domicile, RUE DE CHARTRES, No 198.

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON DEMANDE à louer une bonne domestique, sachant faire la cuisine. S'adresser au No 379, rue des Bons Enfants, entre Kerlerec et Columbus. 12juil—6t

Bureau du Trésorier de la ville,

Hotel de Ville, 11 Juillet 1864.

Conformément à un acte de la Législature, approuvé le 15 mars 1856, et à un acte approuvé le 17 mars 1859, le soussigné prévient tous les contribuables délinquants de la ville, pour 1863, dont les noms sont mentionnés dans la liste alphabétique publiée dans l'Era, de venir payer leurs taxes dans les trente jours. Sur tous les comptes qui n'auront pas été payés à l'expiration de trente jours il sera demandé jugement aux Cours suivantes, savoir:

De A à D inclusivement, à la Deuxième Cour de District; de E à J inclusivement, à la Troisième Cour de District; de K à N inclusivement, à la Quatrième Cour de District; de O à R inclusivement, à la Cinquième Cour de District; de S à Z inclusivement, à la Sixième Cour de District.

Les actes ci-dessus cités déclarent que "la Cour dans laquelle le dit compte de taxe aura été enregistré, [illegible] la preuve que ledit compte a été dûment [illegible] par le Trésorier, et publié conformément à la loi, [illegible] un jugement par défaut contre le [illegible] dix jours après le dit défaut, la Cour, sur motion de l'avocat assistant de la ville, fera enregistrer un jugement définitif contre le défendeur."

JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville.
12 juillet—10t

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Licences, Revenus, Voitures, Argenterie, etc.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats-Unis

District de la Louisiane, 8 juillet 1864.

Conformément à la section 19 d'un acte intitulé: Acte pour pourvoir à un revenu intérieur afin de soutenir le gouvernement et d'acquitter l'intérêt de la dette publique, lequel acte a été approuvé le 1er juillet 1862—avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer des droits ou des taxes, sous l'empire dudit acte, dans cette partie du district de perception, en Louisiane, qui est comprise dans la première, deuxième et troisième divisions d'assessement, et comprenant la partie de la ville de la Nouvelle Orléans bornée au nord par le côté sud de la rue du Canal, au sud par la ligne de Jefferson City et s'étendant depuis le fleuve jusque derrière la ville—que le percepteur du dit District a reçu de l'Assesseur du dit District une partie de sa liste de collection annuelle, conformément à la dite section, que les droits ou taxes calculés, dans ces dites divisions d'assessement, sur LICENSES, REVENUS, VOITURES, ARGENTERIE, sont dus et doivent être payés au dit percepteur à son bureau, à partir du DIX HUIT COURANT et jusqu'au 25 courant, et que toutes les personnes qui négligeront de payer au dit percepteur, les dites taxes, ou droits, dans le laps de temps et de la manière indiqués, seront sujettes à payer DIX POUR CENT DE PLUS sur le montant des dites taxes et droits. Il ne sera reçu en paiement des taxes que les billets des Etats Unis et des Banques Nationales.

WM. E. WHITAKER, Percepteur.
9 juillet—25

Mlles BAUGNON,

147......RUE DU CANAL......147

Arrivées de Paris, ont l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne et le public en général qu'elles viennent de recevoir de Paris un grand assortiment d'articles de modes et nouveautés des derniers goûts, tels que

Coiffures de toutes largeurs
Blondes noires et blanches
Broderies,
Objets impératrice,
Corsets à la Suisse
Corsage blanc garni
Lingerie en tous genres
Chapeaux de Paris,
Fleurs fines,
Agréments en paille de tous genres
Corsets français,
Ceintures Médicis nouveau genre.
Mousselines françaises
Parasols
Plumes
Rubans
Soieries
Passementerie,
[illegible]
Rubans français, et beaucoup d'articles trop longs à énumérer.

Le tout aux plus justes prix.

147 rue du Canal.

TRANSPORT DE MAGASIN

L. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a acheté son stock [illegible] un assortiment de DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX, qu'il vend en gros et en détail.

M. LEVY [illegible] les diamants [illegible]. Il répare également les MONTRES ET BIJOUX [illegible].

Consulat général d'Italie.

Toute personne qui connaît la demeure des sujets italiens dont les noms suivent est priée d'envoyer ces renseignements au Consulat général d'Italie, 49 rue des Remparts, entre Canal et Commune, leurs familles respectives en Italie désirant avoir de leurs nouvelles:

Joseph et Felix Gandolfi, de Orgnate
Mme Lorenzo Prema
Laurent Tramontana, de Palerme
Joseph Mannier de Turin,
Vincent Marie Gretti, de Pavera,
Sebastien Repetti, de Chiavari
Emanuel Moretti de Nervi,
Emanuel Storasso, de Porto-Venere
Etienne Lo Presti, de Messine
Cajetan Cagnone, de Chiavari
Etienne Reggio de Simarie
Ordaiseo Nicola, de Trani
Franco Antonio de Trebiano, Magra.
Aretta Olivan Battista
13 juin—1m

Cuisinière et blanchisseuse.

On a besoin d'une CUISINIERE, et d'une BLANCHISSEUSE. S'adresser au No 91, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 8 juillet

Ouverture du nouveau salon Richelieu Confiserie, Patisserie et Salon de Rafraîchissements.

PROSPER LEVY,

rue Camp, en face de l'Eglise St Patrick

A L'HONNEUR d'informer le public que, encouragé par le bienveillant patronage qu'il a reçu depuis l'ouverture de sa maison, et cédant aux demandes qui lui ont été faites par ses nombreuses pratiques, [illegible] un salon [illegible] au public le SAMEDI [illegible]. [illegible] Limonades [illegible] de toutes sortes [illegible] RESTAURANT [illegible]

SIMONS & COLLINS,

Agents maritimes et Marchands Commissionnaires,

Nos 98, 100 et 102, rue des Magasins, coin Lafayette—Agents de Henry Simons, Fabricants de voitures et de wagons (U. S. National Coach and Wagon Works) et de W. H. Wenzel & Co, (Gerst White Lead and Color Works), à Philadelphie, Pennsylvanie.

Nous recevrons régulièrement des wagons, des matériaux et des pots de wagons, du blanc de céruse et toute espèce de couleurs. [illegible]

Nous recevons également du bacon, du porc, du saindoux, du bœuf mess pour les familles, de la faïence, des biscuits, pilote, du sucre en poudre et du sucre de la Havane, des chandelles dite Adamantine, &c. 29 juin—30

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéris par l'emploi des susdits remèdes du Dr. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est [illegible]. S'adresser à GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 1juillet—1m

En débarquement des navires Chine, Louis Cruard, Frileuse, Henriette et Happy, de Bordeaux—

60 Quarts de Porto, marque St. Martin,
[illegible] do do do Danton,
[illegible] do do do Zelors,
300 caisses de vin rouge "Montferrand, Cambiannes, St. Emilion et St. Julien,
15 [illegible] de vin rouge supérieur, pour familles,
15 [illegible] de vin rouge, bon ordinaire,
200 caisses do do Leoville, Washington Morton,
100 do sardines 100/2 boîtes,
50 do do 100/4 do
200 do huile d'olive supérieure, de Bordeaux.
—Aussi en magasin et importé dernièrement—
10 pipes de gin "Imperial crowned duck",
15 [illegible] de cognac Otard Dupuy,
450 caisses du célèbre vin de Champagne, Charles Heidsieck & Cie.
A vendre par COUTURIE BROTHERS, 42, Vieille Levée. 16 juin—1m

AU CHENE VERT,

Encoignure Royale et Dubigny.

Mme THIERRY informe ses amis et le public que l'on trouvera dans ses jardins les fleurs les plus belles et les plus variées, dont le parfum ne laisse rien à désirer. BOUQUETS DE MARIAGE faits avec le plus grand soin. Bouquets de fantaisie en tous genres—Décoration de salons. Aussi, un assortiment de Plantes et Arbustes à des prix réduits. 14 juin—1m

Groceries.

SUCRE—160 boucauts.
[illegible] 160 barils, écrasé et en poudre.
CAFE—250 sacs, Rio.
RIZ—200 sacs, de l'Inde.
FARINE—500 barils extra et superfine.
WHISKY—200 barils.
BACON—50 boucauts.
BOUGIES—50 caisses, Star.
GRAISSE—400 barillets.
A vendre par J. AVET, Ci-devant AVET FRERES, coin Bienville et Vieille Levée. 8 juillet—15f

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.

Nlle-Orléans, 4 juillet 1864.

L'ELECTION annuelle de douze directeurs sera tenue au bureau de la Compagnie, LUNDI dix-huit du courant, de 11 heures à 2 heures P. M.

J. D. BELAUME, Secrétaire protem. 4 juillet—18

AVIS.

SUIVANT acte passé devant Mr. A. Barnett, notaire public, en date du 24 juin 1864, Mr. Daniel Michel est chargé de ma procuration générale; tous les pouvoirs antérieurs sont par la présente révoqués.

Les personnes qui ont des affaires à régler avec l'ancienne maison A. G. Marionneaux sont priées de s'adresser au No 92, rue Gravier.

Vve. A. G. MARIONNEAUX.

BANQUE D'AMERIQUE.

Nlle Orléans, 30 juin 1864.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent [illegible] actionnaires [illegible] à partir du 9 juillet prochain.

AM. FORTIER, caissier

CHANGE STERLING—A vendre par B. J. HART & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 76 & 78.

POUR MATAMOROS—Le magnifique steamer ARK, [illegible], partira positivement, pour ledit port, SAMEDI, 16 du courant, à [illegible] heure du matin. Pour passage seulement, s'adresser à JOSEPH KELLEY, Rue Gravier, No 86. Les passagers devront se munir de la passe militaire nécessaire. 12 juil.

POUR MATAMOROS—Le navire à vapeur SONORA, capitaine H. M. Woodhead, construit en fer, à quatre compartiments, partira pour Matamoros dans le plus bref délai. Les passagers par cette ligne débarquent à l'embouchure du Rio Grande et évitent ainsi la quarantaine en vigueur pour tous les transports venant de la Nouvelle Orléans. Pour passage, seulement, s'adresser à F. CLAVEL & Co 77 rue des Magasins. N. B.—Les passagers devront se munir de la passe des autorités militaires. 3 juillet

Pour le BAYOU LAFOURCHE et la Côte—Le beau bateau à vapeur NEW MUSIC, capitaine A. O. Mills, partira pour le Bayou Lafourche et la Côte, AUJOURD'HUI, 13 du courant, à 5 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Départ les SAMEDIS et MERCREDIS à 5 heures P. M. pour le Bayou Lafourche et tous les débarcadères sur la côte du Mississippi, au dessus de Donaldsonville, le bateau à vapeur SCIOTO, capitaine Amadeo, Guderoy commis, partira ainsi qu'il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. HEALD Rue Carondelet, No 35. Les expéditeurs et les passagers devront se munir des passeports et des permis nécessaires.

Paquebot du Fort Jackson—Deux fois par semaine—Pour le FORT JACKSON, la Pointe à la Hache, [illegible] et Pilotetown—Le steamer NEBRASKA, capitaine John Conaut, partira de la Nouvelle Orléans tous les MERCREDIS et DIMANCHES, [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, rue Bienville. 17 juin.

Le paquebot à vapeur STAR. Départ tous les samedis et mercredis à 5 P. M. Paquebot de BATON ROUGE. Le beau paquebot STAR, capitaine W. R. Gray [illegible]. JOHN L. TITUS, Coin Bienville et Vieille Levée. 11 juillet—1m

[illegible] Pour THIBODEAUXVILLE [illegible] HETTY GILMORE, capitaine J. J. Labarthe [illegible] A. BOUCHARD, Agent, Rue Carondelet.

[illegible] LANCASTER No 4 [illegible] MARDIS et VENDREDIS [illegible] JOHN L. TITUS.

Le MITTIE STEPHENS [illegible] BATON ROUGE [illegible]

[illegible] GREY EAGLE [illegible]

[illegible] A. BRITTON [illegible] JOHN L. TITUS.

POUR LA HAVANE—[illegible] PAUL BOUDOUSQUIE, Rue Royale No 44.

POUR TAMPICO—[illegible] L. JOUBLANC, Passage de la Bourse.

POUR VERA CRUZ—[illegible] L. JOUBLANC, Passage de la Bourse.

POUR TAMPICO—[illegible] S. FERNANDEZ & Co.

POUR TAMPICO—[illegible] FREDERICK [illegible] L. JOUBLANC.

POUR VERA CRUZ—La barque clipper CHIEF [illegible] Harding [illegible] W. WHYNSON & C. [illegible] JOS DAVID.

POUR VERA CRUZ—La goélette [illegible] DART [illegible] L. JOUBLANC, Passage de la Bourse, No 37.

POUR TAMPICO—La [illegible] goélette L'ECLAIR, ayant la majeure partie de son fret engagé [illegible] S. FERNANDEZ & Co.

POUR LE HAVRE—Départ le 15 juillet—Le navire français de 1re classe HAPPY, capitaine Echeverry, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira le 15 juillet prochain. Les personnes qui désirent s'assurer un passage par ce navire sont invitées à venir se faire inscrire dans le plus bref délai à bord du navire, [illegible] No 47, 4e District, ou bien chez les soussignés. E. BORDEOUX, [illegible]. W. E. BUDDENDORFF, 1, rue Carondelet. 29 juin au 15 juil

POUR LE HAVRE—Le beau navire français de 1re classe HAPPY, capitaine Echeverry, ayant de beaux emménagements pour passagers de première [illegible] partira directement pour le Havre. Pour passage s'adresser au bureau de M. A. CALVE, rue Ste Anne, No [illegible], 4e District, ou à bord.

AVIS.

Machines à coudre DE WHEELER & WILSON.

M. D. W. C. PECK n'a pas changé de local; il est toujours au No 13 de la rue du Camp, [illegible] Machines à Coudre de Wheeler & Wilson une GRANDE REDUCTION. AIGUILLES DE WHEELER & WILSON à 75 CENTS LA DOUZAINE. 10 juillet—1m

Machines à coudre de Grover & Baker

POUR

Des billets de la Banque de la Louisiane et de la Banque de la Nlle Orléans

LES machines à coudre de GROVER & BAKER seront vendues aux mêmes prix qu'avant la guerre. On prendra en paiement des billets de la banque de la Nouvelle Orléans et de la banque de la Louisiane à 80 cents à la piastre, les billets de la banque du Crescent et ceux de la ville au pair, et ceux de la banque des Marchands à 50 cents à la piastre.

Le prix des aiguilles est réduit à une piastre la douzaine.

Dépôt: au Nord de la rue St Charles, au coin de la rue de l'Union. 18 juin—1m

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York. J. REID

AVIS.

LA SOCIETE BROTT & DAVIS est dissoute d'un commun accord à partir de cette date. Les affaires de la maison seront liquidées par l'un des associés, au bureau de M. Geo. F. BROTT, au No 47 de la rue Commune. GEO. F. BROTT. ISAAC DAVIS. A. B. SPEIR. Nouvelle Orléans, 30 juin 1864. 2juillet—1m

Les soussignés feront les affaires de grocerie et de commission en général, au bureau occupé dernièrement par MM. BROTT & DAVIS, au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier. Associés en commandite, A. B. SPEIR. GEO. F. BROTT. Nouvelle Orléans, 30 juin 1864. 2juillet—1m

GEO. F. BROTT,

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE ET FACTEUR DE COTON, Rue Carondelet, No 47, Nlle-Orléans. 2juillet—1m

George Dookter & Co.

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES et Expéditeurs. VILLA DE CORTINA, EMBOUCHURE DU RIO GRANDE (Mexique). 28juin—1m

Vins pour l'exportation.

ATTENDU par le navire Henriette, de Bordeaux, et à vendre par les consignataires—*Au drawback*—
25 barriques vin rouge BOUILLAC.
25 do do BASSENS
25 do do ST SEURIN.
25 do do ST EMILION
100 caisses vermouth NOILLY, PRAT & CO.
25 do muscat Do Do Do
50 caisses vin rouge ST. JULIEN.
WOOLONGHAN, BRUGERE & Cie, 94, rue Douane. 28 juin—

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE. Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants. Salons pour noces et repas de famille. Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux et leurs familles. 15 fev—

VENTES A L'ENCAN.

Quincaillerie—Quincaillerie.

Grande vente de roues, grandes roues, pincettes, &c., à l'encan,

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu vendredi, [illegible] juillet, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 9— Un grand assortiment de grosse quincaillerie et de quincaillerie d'étagère, chaînes, cardes, pelles [illegible] une grande variété d'autres articles [illegible]. Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 juil

Le yacht du voilier Jane, à l'encan,

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, treize juillet, à 4 heures et demie, au poteau 32 1er District, au pied de la rue Orange—

Le magnifique yacht "Jane", avec tous ses apparaux et gréements, du port de 11 tonneaux. Il a deux magnifiques chambres; [illegible]. Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 juillet

1,880, [illegible] à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu [illegible] du courant, à 10 heures [illegible] magasin d'encan rue du Camp, No 9 [illegible]. Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 juil

Scrips d'Assurance à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur. Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu à l'enchère publique, mercredi, treize courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Cie. d'Assurance Mut. du Crescent—1859—[illegible]
do do do 1861—[illegible]
do do Sun—1858—[illegible]
do do de la Louisiane—1860—[illegible]
[illegible]

Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux, Casquettes, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

MERCREDI treize courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres [illegible]— Marchandises sèches étrangères et du pays, [illegible] habillements, chemises, caleçons en mérinos, [illegible] chapeaux pour hommes et enfants [illegible].

Tabac, Tabac, Tabac

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi [illegible] 14 juillet à 10 heures du matin, au magasin No 17 de la rue des Magasins— [illegible] Conditions comptant. 13 juillet

Meubles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Chapeaux, linge fait, chaussures.

PAR E. ROGER & Co, Joseph Hertz, encanteur.

JEUDI [illegible] douzaines chapeaux pour hommes et enfants, linge fait et chemises, [illegible] douzaines bottes, souliers et brodequins [illegible].

Fort et beau mess, couvertures, toile d'emballage du Kentucky et de l'Inde, sacs à grains de coton—Vente à l'encan pour cause de départ

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

[illegible]

PAR R. SCOTT, encanteur.

[illegible]

Meubles. Meubles

PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, Encanteur.

[illegible]

A vendre pour cause de départ

PAR BEARD & Co. Chas W Beard, encanteur.

[illegible]

Bernard Turpin,

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONAIRE, No 93, rue de la Vieille Levée, Entre St Louis et Conti. 18 juin—1m

A tous ceux que cela concerne

UNE OCCASION D'ACHETER

Des Marchandises sèches

A BON MARCHE.

Le stock entier

DOIT ETRE VENDU

EN 14 JOURS,

Pour cause de réparations du magasin,

WEHL & DANZIGER,

Rue du Canal No 163.

LE PRIX SERA MARQUE SUR CHAQUE ARTICLE

PRIX FIXES.

DANIEL GORREN,

27......Rue des Magasins......27

Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE.

Vente en Gros.

Vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. Egalement un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c. &c.

L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS. Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des sus-dits articles.

4 fev—au 31juil DANIEL GORREN

SIGN OF THE BRONZE PEN

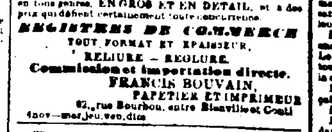

A LA PLUME DE BRONZE

PAPETERIE ET IMPRIMERIE.

Papiers et Articles de Bureaux, en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient toute concurrence.

REGISTRES DE COMMERCE

TOUT FORMAT ET EPAISSEUR.

RELIURE—REGLURE.

Commission et importation directe.

FRANCIS BOUVAIN, PAPETIER ET IMPRIMEUR, 62, rue Bourbon, entre Bienville et Conti. 4nov—mer,jeu,ven,dim

Extrait de Café, Epices, &c.

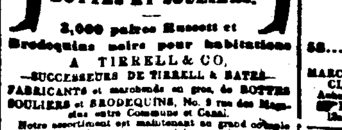

C. Lienhard, Fabricant D'EXTRAIT de CAFE. —321— Rue du Camp. Vis à vis le Marché de la rue des Magasins. 4 juin—4f p m Mer V et D

BOTTES ET SOULIERS.

3,000 paires Russets et Brodequins noirs pour habitations

A TIRRELL & CO,

—SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES—

FABRICANTS et marchands en gros de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No. 9 rue des Magasins entre Commune et Canal. Notre assortiment est maintenant au grand complet. Les chaussures fabriquées et choisies avec le plus grand soin comprennent tous les genres. [illegible] Nous vendrons aux PRIX LES PLUS BAS pour le comptant, et nous invitons le public à venir examiner notre stock.

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir [illegible] de la ville et de la campagne, que son magasin de MODES ET NOUVEAUTES est transféré du No 83 de la rue de Chartres au No 154, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. Nlle-Orléans, le 15 mai 1864.

VENTES A L'ENCAN

Succession d'Abraham de Young.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 20,430.

Aux ingénieurs civils, architectes, &c

PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 58.

IL sera vendu mercredi, 13 juillet 1864, à midi précis, au magasin [illegible] au No 36 rue Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable R. K. Howell, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Stewarts Dictionary [illegible]. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Marchandises sèches, Vêtements et Chapeaux,

PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur, Bureau, rue de Chartres No 58.

MERCREDI, 13 juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible]

Vente pour cause de départ, MEUBLES—PIANO

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau: encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu jeudi quatorze juillet, à 10 heures, au domicile, rue des Remparts entre la rue du Quartier et le Chemin du Bayou— [illegible]

Boulangerie

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau: enc. Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Magnifique propriété sur la rue [illegible] et deux jolies propriétés sur la rue Jackson, Quatrième District.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible] [illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Jean Jacques Estrade—No 18,821.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers [illegible]

A. MOREL, Dep. du Greffier

Moulin à coton de Carver.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet des célèbres moulins à coton de Carver, [illegible]. AARON HOBART Jr., [illegible] rue St-Charles.

C. JAUBERT & Co.,

41......rue de Chartres......41

MARCHANDISES SECHES EN GROS

APPELLENT l'attention du commerce de la ville et de la campagne sur leur stock de marchandises étrangères et du pays [illegible]

Sherry Wine — Burgundy Port

VENANT de Cadix, via New York, et à vendre au débarquement du navire Isabel par les soussignés:
25½ Sherry wine, pâle, Couronne do. do.
25½ Sherry wine, très pâle, Couronne do. do.
25½ Burgundy port, couronne.
WOOLONGHAN, BRUGERE & Co, 94, rue Douane. 7 juil—6t

HOTEL DE L'EUROPE,

Rue Houston No 21, près Crosby, A NEW YORK.

Logements de famille; bonne table et prix modérés.

MESDAMES CHOL & FRATE ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et clients de la Nouvelle-Orléans qu'elles ont fait l'acquisition de l'Hôtel de l'Europe, à New York, et qu'elles mettront tous leurs soins à maintenir la réputation de cet établissement sous la direction de M. Miguel. 15 avril—3m

LA GRANDE CLAIRVOYANTE Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Les dons extraordinaires de seconde vue la mettent à même de découvrir, sans jamais se tromper [illegible]

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle-Orléans une réputation [illegible]

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs. La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au-dessous de la rue du Canal. LE PESTANIC DE PERSE, [illegible]

PLUS DE DISTANCE!

DIVINATION! PREDICTION PAR MADAME ADAH.

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de 1 [illegible] 10 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi. No 84 Rue St. Louis. 21 mai—

J. TATUM,

COURTIER DE MARCHANDISES,

58......rue Gravier......58

Entre Magasins & Camp.

MARCHANDISES SECHES, VETEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE. Achète et vend des bottes, souliers, chapeaux, &c. En magasin, Marchandises pour habitations.

Entrepot de Tapis,

No. 19......Rue de Chartres......No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, 3 plis et ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c., TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.